



Informations pour le visionnement

Tous les Vétérinaires en causent

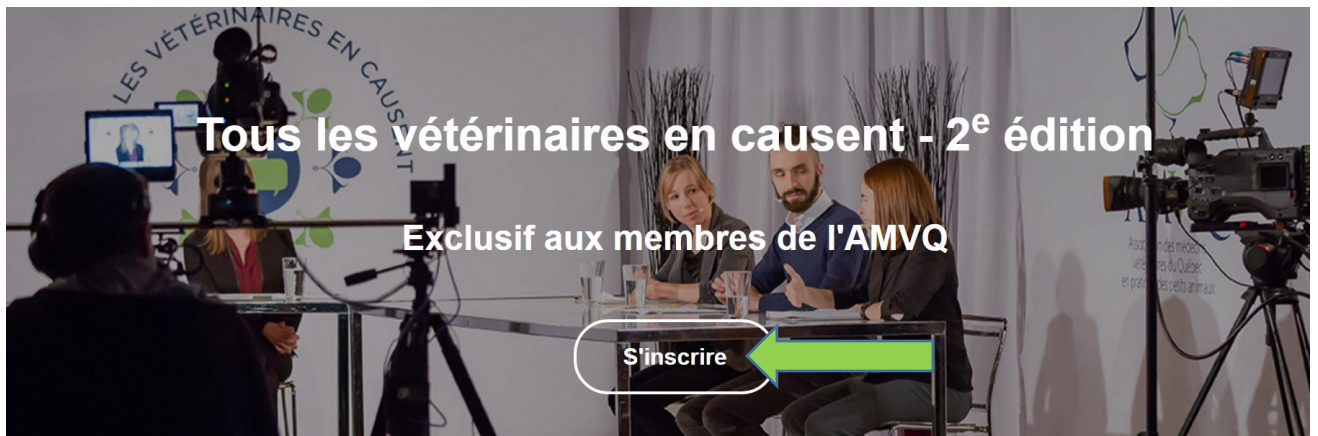
Étape 1 : Accès

Pour avoir accès à la plateforme de visionnement, rendez-vous à l'adresse suivante :

<http://www.touslesveterinairesencausent.net/>

Étape 2 : S'inscrire

Cliquez sur le bouton « S'inscrire »



Étape 3 : Remplir la fiche d'inscription

Remplissez la fiche d'inscription et cliquez sur « créer un nouveau compte ».

Votre accès doit être validé par l'AMVQ - l'émission étant réservée aux membres :

- Vous recevrez un premier courriel vous indiquant que nous avons reçu votre inscription.
- Dès que l'accès vous sera autorisé, vous recevrez un 2^e courriel confirmant l'activation de votre compte.

Étape 4: Validation technique

Nous vous invitons à faire la **validation technique** quelques jours avant la diffusion pour vous assurer que votre ordinateur et votre connexion Internet soient compatibles avec les paramètres requis pour le visionnement.

Pour ce faire, cliquez sur le lien suivant :

<http://www.touslesveterinairesencausent.net/validation-technique>

Étape 5 : Accès à l'émission

Le 9 novembre, pour avoir accès à l'émission, il ne suffit que de se rendre de nouveau sur la plateforme au <http://www.touslesveterinairesencausent.net/> . Si vous utilisez, pour le visionnement, le même appareil que lors de votre inscription, vous serez déjà connecté et n'aurez qu'à cliquer sur « Webdiffusion », en haut, au centre. Si vous utilisez un autre appareil, vous devrez cliquer sur le bouton « Se connecter » et entrer votre nom d'utilisateur (courriel) et votre mot de passe.